

U.72 enjeux

n° 137

EDUCATION . RECHERCHE . CULTURE . TRAVAIL . EMPLOI . JUSTICE . TERRITORIALE

EDITO

À l'heure où nous tirons ce dernier bulletin FSU avant les vacances d'été, nous sortons d'un Conseil Départemental de l'Éducation Nationale qui était le dernier en présence de Patricia Galeazzi, directrice académique de la Sarthe depuis 2018, mutée sur le département de Loire Atlantique. Ce CDEN n'a pas été plus serein que celui de février. Les choses ont commencé par une présentation auto-satisfaite de la carte scolaire par l'administration, avant que les dossiers ne soient traités plus en profondeur.

De façon générale la FSU produit ce travail incessant de faire entrer les métiers dans des instances technocratiques utilisées pour faire valoir un semblant de dialogue social. Lors de ce CDEN, en expliquant de façon concrète les données de terrain, collectées école par école, en transparence mais sans acrimonie, elle a permis aux élu-es, aux représentant-es de parents, d'entrer en compréhension précise d'où se situe la rupture qu'elle dénonce entre l'institution et ses usager-es. Comme à chaque fois cette fonction assumée par la FSU est caricaturée, décrite comme mettant en cause le travail des services administratifs et comme étant sur une position "contre à priori". Bien sûr, nous redisons avec constance que les agent-es (que la FSU syndique) ne sont absolument pas responsables, mais bien victimes, comme les autres salarié-es de la fonction publique, de décisions politiques de haut niveau qui font système. Nos interventions éclairent toujours ce niveau d'analyse.

Par ailleurs, la FSU tend systématiquement la perche aux responsables locaux pour faire un travail de remontée des besoins réels. Mais elle déplore que depuis de nombreuses années, à l'Éducation Nationale ou ailleurs, ces responsables qu'on missionne pour être sourds et aux ordres, ne sachent plus, ne veuillent plus avoir cette loyauté institutionnelle qui consiste à dire au ministère de tutelle: "ce département a objectivement besoin de telle et telle mesure, de tel et tel moyen". On a vu récemment un groupe anonyme de responsables de l'EN s'exprimer sous le pseudonyme de "groupe Grenelle" pour dire cette réalité. Cela en dit long sur les processus de pression à l'oeuvre sur la hiérarchie. Les votes de ce CDEN ont confirmé un refus quasi unanime de cette carte scolaire (les rares abstentions sont syndicales, mais pas FSU).

Mais la FSU ce n'est pas seulement ce travail laborieux d'instance, mené syndicat pas syndicat, corporation par corporation, fonction publique par fonction publique, c'est aussi une analyse sociale, un rôle de mise en relation de données complexes liées au travail et à la société. C'est un travail de confrontation de points de vue mené par ses adhérent-es et militant-es, c'est un travail d'objectivation porté par son Institut de Recherche. C'est enfin et on le verra dans ce bulletin, un travail de structuration du mouvement social. L'année scolaire qui vient de s'écouler est caractérisée par un contexte syndémique meurtrier, par des inquiétudes de santé omniprésentes, par des périodes de couvre feu qui ont généré une insécurité légale (peur des amendes). La mobilisation a été faible en nombre, il faut le constater. La question s'est posée souvent dans nos réunions: faut-il appeler alors que nous ne serons que quelques centaines? Lancer un appel pour la seule raison "qu'on ne peut pas ne pas le faire" n'est-il pas le degré zéro du syndicalisme? Mais laisser vide l'espace public face aux destructions politiques en cours, ne plus faire ce travail de pont entre organisations trop distantes... Est-ce mieux?

On le verra en lisant, la FSU n'a pas abdicé! C'est le moins qu'on puisse dire.

Dispensé de timbrage
Le Mans CTC
Déposé le 3 juillet 2021

LE MANS PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

- P2 Quand les services publics sont sous-traités au privé.
- P3 Quand l'extrême droite impose son hystérie.
- P4 Tout sur le capitalisme de surveillance.
- P5 Audiences sanitaires, CHSCT et CSA.
- P5 GRETA poste avancé du non droit dans l'Éducation Nationale ?
- P6 Télétravail une réalité nouvelle à appréhender.
- P7 Les libertés ça se défend.
- P8 Faire converger le monde du travail.
- P9 Pour un monde d'après digne socialement et climatiquement
- P9 Pré Occupés pour l'assurance chômage
- P10 La paix. Rien n'est moins sûr.
- P10 Lycée Touchard. Autoritarisme managérial.
- P10 Comité de Vigilance Laïque. ICO, crucifix en salles d'examen.
- P11 On veut de l'action sociale!
- P11 25ème heure en crise.
- P12 Rendez-vous d'été.
- P12 Relogement de la FSU.
- P12 Congrès départemental 13-14 décembre 2021

FS

U.72

QUAND LES SERVICES PUBLICS SONT SOUS-TRAITÉS AU PRIVÉ

D'après un article de la revue Alternatives Economiques de juin 2021 dont l'auteur est Hervé Nathan.

LA PUISSANCE PUBLIQUE A DE PLUS EN PLUS RECOURS À DES ENTREPRISES PRIVÉES POUR EFFECTUER SES MISSIONS, DÉNONCE "LE COLLECTIF NOS SERVICES PUBLICS".

Les pouvoirs publics dépensent 160 milliards d'euros par an pour payer l'externalisation de leurs propres tâches. Et encore s'agit-il d'une estimation basse, selon le tout nouveau Collectif Nos services publics, qui situe le haut de la fourchette à 190 milliards. Alertés par les dérives de ces services publics "qui marchent sur la tête", un centaine de cadres et d'agent-es chargés de concevoir et d'évaluer les politiques publiques ont en effet décidé de se mobiliser, sous couvert d'anonymat, pour donner les clés de cette compréhension.

Les derniers exemples ont frappé le public: la plate-forme des données de santé hébergée par Microsoft, le plan de vaccination par McKinsey, ou encore la prise de rendez-vous pour les piqûres par Doctolib sont autant de contrats par lesquels l'Etat délègue ses fonctions à des sociétés privées, et les rémunère pour cela. Il ne s'agit pas là des achats de papier, d'ordinateurs, d'automobiles... effectués par la puissance publique (Etat, Hôpitaux, collectivités locales, entreprises publiques) qui porte sur une quarantaine d'autres milliards, mais bien des fonctions, voire des missions, de service public.

La note dégage deux grandes catégories: les délégations proprement dites, comme celle des eaux par les municipalités, pour 120 milliards, et les prestations de services, qui vont du gardiennage et nettoyage des bâtiments publics jusqu'à la rédaction de l'exposé des motifs d'un projet de loi, pour 43 milliards. Ces derniers sont dépensés "pour un tiers par l'Etat et les hôpitaux (14 milliards d'euros), pour un tiers par les collectivités territoriales (13 milliards d'euros) et pour le dernier tiers par les entreprises publiques et opérateurs de réseau (16 milliards d'euros)".

UN SOUS-EFFECTIF CHRONIQUE

Comment en est-on arrivé à dépenser autant d'argent? Tout simple-

ment par les différents avatars de la réforme de l'Etat, poursuivis à différents degrés par les gouvernements depuis 1995 et qui ont fait de l'externalisation un des piliers de leur politique budgétaire. En résumé, les budgets ont été limités en croissance mais les recrutements ont été gelés, quand les effectifs ne décroissaient pas significativement dans certains services, grâce au mécanisme des plafonds d'emploi. L'Etat a perdu ainsi 180000 agent-es entre 2006 et 2018. Comme les missions demeuraient, il ne restait pas d'autre choix que d'externaliser. Mais à force de détruire les compétences internes, **l'Etat se trouve désormais dans l'incapacité de se priver... du privé.**

L'illustration la plus criante a été le recours aux cabinets de conseil pour définir la stratégie de lutte contre le Covid, puisque les services de l'Etat ne possèdent plus les compétences nécessaires. Un autre exemple: "la disparition de l'ingénierie publique concurrentielle -alternative publique aux cabinets de conseil en matière de voirie et d'urbanisme, pour les collectivités territoriales."

La puissance publique s'est coupé le bras, et revenir en arrière signifie trouver, recruter, conserver des personnels qui se sont égayés à l'extérieur. "C'est exactement l'impasse dans laquelle se trouve l'action publique: quand le recours à l'externalisation devient une nécessité plutôt qu'un choix stratégique, le service public est contraint à l'émiettement", constate la note. Au reste, on ne dispose d'aucun indicateur permettant de juger si l'externalisation est à moyen terme une économie ou une gabegie pour les finances publiques, lorsqu'on sait que "le coût d'un consultant spécialisé peut atteindre, voire dépasser, 1500 euros par jour"....

POUR LA FSU 72

Cet article d'Alternatives Economiques vient confirmer ce que la FSU 72, qui accueille depuis peu en Sarthe des agents des routes, peut constater. Certains sont d'anciens agents de la Direction Départementale de l'Équipement (1), et ils sont bien placés pour savoir ce que coûte aujourd'hui cette externalisation. Là où des parcs de véhicules, de machines, étaient entretenus par des agents publics des routes, dans un suivi qui faisait durer les

machines, aujourd'hui beaucoup de réparations (et de plus en plus) sont facturées par des entreprises privées. Les factures sont d'autant plus conséquentes qu'elles se passent dans un contexte de marché public pour lequel ne s'exerce pas, comme dans une relation commerciale lambda, une pression à la baisse exercée par l'acheteur. Tout problème mécanique devenant dépense financière, le remplacement des machines s'impose très précocément. Et c'est là, devant ces coûts trop importants, que la sous-traitance est légitimée économiquement.

Un agent qui a connu la DDE, puis le passage au département, exprime que ces 5 dernières années l'évolution ne fait plus de doute : **une politique organise, en même temps que la baisse des effectifs (gel des recrutements), la perte des savoirs professionnels, pour mieux justifier l'externalisation.** Dans le Maine et Loire il n'y a déjà plus de Parc public.

En Sarthe, le directeur actuel des routes, qui a remplacé l'ancienne responsable qui était ingénieure des Ponts et Chaussées, vient de l'éducation. Il suit une feuille de route et la coupure d'avec le terrain est devenue une condition de l'exercice hiérarchique.

L'organisation de la fuite des savoirs professionnels est hélas efficace : cette année un chef d'équipe expérimenté quitte le service pour aller fonder une auto-entreprise (dans le même domaine de l'entretien routier), en profitant d'une rupture conventionnelle. Deux autres quittent aussi le service public, découragés par ce qu'est devenue l'entreprise publique.

Le compagnonnage historique, qui assurait la continuité des expertises, de la sécurité, a disparu du fait du recrutement de contractuels et d'un turnover important. Les formations nécessaires à l'usage d'engins spécifiques, à la sécurité, ne sont plus dispensées. L'emploi d'agent-es sous formés, contractuels, rend ces derniers bien plus maladroits que celles et ceux formés et statutaires. On les débauche le 29 juillet, début des congés, et on les ré-embauche, s'ils sont suffisamment dociles, le 22 août après trois semaines de chômage...

Cette prolétarianisation des agent-es conduit à ce que le département possède des machines sur lesquelles plus personne n'a la formation pour les utili-

ser. Pour exemple la Sarthe possède trois gravillonneuses. Ce sont des machines sophistiquées, informatisées, qui calibrent les gravillons. Mais seul un personnel est formé sur les trois. Les deux autres ne le sont pas mais sont contraints à utiliser quand même ces outils... c'est ainsi que la rocade de Montval sur Loir a été ratée, revêtue de gravillons de taille inadaptée, et doit être refaite ... à grands renforts de millions d'euros. Autre exemple, le tronçon détérioré entre les Maisons Rouges et Chauffour (ex route nationale vers Laval) est un type de route qui doit être refait techniquement tous les 10 ans. Il a été repoussé à 15 ans et il vient encore d'être repoussé à plus faute de budget. **Quand les finances ne permettent pas la sous-traitance, que l'expertise est perdue dans le public, c'est tout simplement le service qui n'est plus rendu.**

Laurent, aujourd'hui en poste, se souvient des propos de Didier, un ancien parti à la retraite en 2008, qui disait : "Ne

défaites pas vos valises, le département ne sera qu'un passage". Parole anticipatoire, puisque la loi 4D accélère l'abandon des routes aux communautés de communes (qu'on sait très riches!). Désengagement de l'état sur les routes en 2009, puis aujourd'hui du département, le coût routier va devoir être l'affaire des communautés de communes, qui n'auront d'autre choix que d'externaliser les réparations, puis de laisser ouvertes des routes dangereuses, jusqu'au jour où il faudra fermer les plus petites, laissant chaque habitant se débrouiller avec ses accès propres. L'inégalité territoriale n'a pas fini de jouer scandaleusement à plein.

Sur le champ de l'éducation, la FSU 72, a tout au long de l'année souligné et dénoncé, dans les avis qu'elle a écrit en rebond des audiences sanitaires données par la DASEN⁽²⁾, le fait que l'Education Nationale abonde des marchés privés colossaux, qu'il s'agisse des masques, des tests, des vaccins, des labo-

ratoires d'analyse... Autres externalisations banalisées, admises comme normales.

Chacun-e se souvient, pour celles et ceux qui y étaient, de la quinzaine de salariées des laboratoires Laborizon témoignant dans la manifestation interprofessionnelle du 17 septembre, de conditions de travail insoutenables (11h d'amplitude de travail, précarité, salaires plus que faibles) et de profits inédits et inédits pour leur entreprise!

⁽¹⁾ Service public d'état décentralisé aux départements entre 2006 et 2009

⁽²⁾ Audiences sanitaires hebdomadaires auprès de l'administration, transcrites et toutes visibles sur le site de la FSU.



QUAND L'EXTRÊME DROITE IMPOSE SON HYSTÉRIE

Les manifestations du 12 juin contre le danger que représente pour les libertés et la démocratie l'extrême droite reflètent la situation politique qui est la nôtre (et qui, quoi qu'on en dise ici ou là, n'est guère infirmée par les résultats des élections régionales) : les thématiques portées depuis des années par l'extrême droite sont au centre du débat public.

La « lepénisation des esprits » dont parlait en son temps Robert Badinter semble être achevée. Car il s'agit là d'une donnée majeure : l'hégémonie culturelle théorisée par Antonio Gramsci, victime du fascisme mussolinien, est détenue par le camp de la haine, de la xénophobie, du racisme, du rejet de la différence, par les ennemis de la démocratie et de la liberté. Tout le débat politique semble aujourd'hui se résumer à un positionnement pour ou contre les idées du Rassemblement National.

Un pouvoir aux abois pense que son salut passe par une surenchère sécuritaire et identitaire qui se traduit par la multiplication de lois liberticides, de débats ineptes et venimeux sur l'islamo-gauchisme et l'instrumentalisation de la laïcité. Pour ceux qui en doutaient encore, le macronisme révèle son vrai visage, celui d'un opportunisme politique prêt à toutes les compromissions et les lâchetés pour se maintenir au pouvoir

Une droite traditionnelle dé-

boussolée avant les dernières élections, requinquée depuis, continue à penser que reprendre les thèmes de l'extrême droite lui ramènera les électeurs perdus. Ses dirigeants, en roue libre, ne parlent plus que de sécurité, de laïcité et d'immigration. Cette droite là se confond de plus en plus avec l'extrême droite.

Et que dire des médias complaisants qui, pour faire du chiffre, relaient tout cela sans aucun recul critique quand ils ne font pas la propagande de ces idées nauséabondes.

Résultat : il n'est plus question que de sécurité, d'identité nationale, d'islamo-gauchisme, de laïcité, de sécurité....

Sommes-nous donc condamnés à assister, impuissant-es, au désastre ? Non.

Ils ne sont forts que parce que nous sommes faibles. Ils ne détiennent l'hégémonie culturelle que parce que nous la leur avons abandonnée. Il est plus que temps que les forces progressistes, humanistes, émancipatrices se reprennent et imposent à nouveau leurs valeurs dans le débat.

Arrêtons de parler d'identité, de religion, d'immigration. Les urgences sont ailleurs : dans les quartiers pauvres ravagés par le déclassement social, la précarité et le chômage ; chez les étudiants terriblement frappés par la crise et qui en sont réduits à aller, de plus en plus nombreux, aux Restos du cœur ; dans l'urgence climatique qui, un rapport récent

du GIEC vient à nouveau de le souligner, impose un changement radical de politique économique ; dans la liquidation des services publics qui frappe avant tout les plus fragiles et les plus démunis.

Remettons au centre du débat public nos valeurs, nos propositions pour une politique économique qui rompe avec ce neo-libéralisme destructeur qui jette des millions de personnes dans la pauvreté et la précarité ; une politique qui prenne enfin en compte le désastre écologique imminent ; une politique sociale qui lutte réellement contre l'exclusion, la précarité et la pauvreté en n'assimilant pas les plus fragiles à des assistés ; pour une politique éducative qui donne à l'École et à l'Université les moyens de sa mission émancipatrice, à l'abri des pressions du marché.

La FSU, fidèle à sa tradition, œuvrera pour que toutes les forces progressistes de ce pays s'unissent face au danger commun. Au-delà de nos différences nous devons pouvoir nous unir face au péril. L'essentiel est en jeu : nos libertés démocratiques.

Par le débat, la réflexion, l'action ressaisissons-nous du débat et imposons nos valeurs. Ne nous laissons pas confisquer la parole.

Il est encore temps, unissons-nous pour sauver nos libertés et la démocratie !

LE CAPITALISME DE SURVEILLANCE

Par Julien Cristofoli Secrétaire Départemental du SNUipp-FSU, d'après "L'âge du capitalisme de surveillance" de Shoshana Zuboff

Nous l'avons vu dans les précédents bulletins (n°135 & n°136), le numérique et ses usages ne sont pas anodins. Il s'y joue des questions de liberté, d'accès à l'information, aux autres et aux institutions, tant dans l'espace numérique que dans le monde "bien réel". Nous avons également vu que la neutralité du Net était un enjeu majeur car toute censure a priori reviendrait à mettre en péril le principe même d'internet.

Dans cet article, nous vous proposons une première approche de la thèse d'une des plus grandes spécialistes des GAFAM, Shoshana Zuboff. Elle est professeure émérite à la Harvard Business School et professeure associée à la Harvard Law School, dans la suite des travaux de Laurence Lessig, également professeure à la Harvard Business School et auteure du magistral "Code is law".

Comprendre le capitalisme de surveillance, c'est d'abord comprendre comment il a vu le jour, grâce à quels mécanismes... Pour ce faire, donnons la parole à l'inventrice du concept, qui dans un article du Monde Diplomatique de janvier 2019, dévoilait déjà sa mise en œuvre.

« Premier responsable de la marque Google, M. Douglas Edwards raconte une réunion tenue en 2001 avec les fondateurs autour de la question « Qu'est-ce que Google ? ». « Si nous avions une catégorie, méditait M. Larry Page, cofondateur de l'entreprise, ce serait les informations personnelles (...). Les endroits qu'on a vus. Nos communications (...). Les capteurs ne coûtent rien (...). Le stockage ne coûte rien. Les appareils photographiques ne coûtent rien. Les gens vont générer d'énormes quantités de données (...). **Tout ce que vous aurez entendu, vu ou éprouvé deviendra consultable. Votre vie entière deviendra consultable (2).** » La vision de M. Page offre un fidèle reflet de l'histoire du capitalisme, qui consiste à capter des choses extérieures à la sphère commerciale pour les changer en marchandises. Dans son essai La Grande Transformation, publié en 1944, l'économiste Karl Polanyi décrit l'avènement d'une économie de marché autorégulatrice à travers l'invention de trois « marchandises fictives ».

Premièrement, la vie humaine subordonnée aux dynamiques de marché et qui renaît sous la forme d'un « travail » vendu et acheté.

Deuxièmement, la nature convertie en marché, qui renaît comme « propriété fon-

cière ». Troisièmement, l'échange devenu marchand et ressuscité comme « argent ».

Les détenteur-trices actuel-les du capital de surveillance ont créé une quatrième marchandise fictive, extorquée à la réalité expérimentale d'êtres humains dont les corps, les pensées et les sentiments sont aussi intacts et innocents que l'étaient les prairies et forêts dont regorgeait la nature avant son absorption par le marché. Conformément à cette logique, **l'expérience humaine se trouve marchandisée par le capitalisme de surveillance pour renaître sous forme de « comportements ». Traduits en données, ces derniers prennent place dans l'interminable file destinée à alimenter les machines conçues pour en faire des prédictions qui s'achètent et se vendent.**

Cette nouvelle forme de marché part du principe que servir les besoins réels des individus est moins lucratif, donc moins important, que vendre des prédictions de leur comportement. Google a découvert que nous avons moins de valeur que les pronostics que d'autres font de nos agissements. Cela a tout changé." Il n'est pas anodin de noter que la réunion décrite s'est tenue en 2001. Car, cette même année, les attaques terroristes du 11 septembre qui frappèrent les USA permirent l'installation, sans aucun débat démocratique et sans mise en œuvre de contre-pouvoirs, d'un régime de surveillance de masse à travers « l'exceptionnalisme de la surveillance » qui vit la National Security Agency, la CIA et le Pentagone travailler de concert avec... Google. Tout cela concourant à la mise en place des prémices d'une société de surveillance qui depuis, n'a cessé de s'étendre et de s'insinuer au plus profond de nos sociétés.

Oui, cela a tout changé et cela change tout. Il y a quelques années, le slogan pour prendre conscience des dangers des GAFAM étaient : « Quand c'est gratuit, c'est vous le produit ». Il faut avoir à l'esprit que ce principe est totalement dépassé. Aujourd'hui les algorithmes mis en place ainsi que les moyens de pistage des utilisateur-trices permettent de créer des profils, mais aussi d'affiner toujours plus ce que l'on nomme aujourd'hui le « surplus comportemental ».

« Recherches, e-mails, textes, photos, chansons, messages, vidéos, lieux, modes de communication, attitudes, préfé-

rences, intérêts, visages, émotions, maladies, réseaux sociaux, achats, etc » constituent le « surplus comportemental ». Il est le véritable carburant des GAFAM et notamment de Google et Facebook. Shoshana Zuboff montre comment il est en fait la principale activité des GAFAM, mais plus largement de toutes et tous acteur-trices qui cherchent à retirer profit, du pouvoir et/ou du contrôle à travers le recueil de données : « Sous la direction du capitalisme de surveillance, la médiation informatique d'envergure mondiale est reconvertie en architecture d'extraction.

Ce processus est né en ligne mais il s'est étendu aussi au monde réel [...]. Si Google est un moteur de recherche, pourquoi investit-il dans des dispositifs de maisons intelligentes, des accessoires connectés et des voitures autonomes ? Si Facebook est un réseau social, pourquoi met-il au point des drones et de la réalité augmentée ? Une telle diversité déconcerte quelquefois les observateur-trices mais est plus généralement applaudie en tant qu'investissement visionnaire : paris lointains sur le futur. En fait, les activités qui semblent être variées et même éparpillées au hasard d'un choix éclectique d'industries et de projets sont en réalité une seule et même activité guidée par le même objectif : la captation du surplus comportemental. Chacune de ces activités est une configuration légèrement différente de matériel, de logiciels, d'algorithmes, de capteurs et de connectivité destinés à imiter une voiture, une chemise, un téléphone portable, un livre, une vidéo, un robot, une puce, un drone, un appareil photographique, une cornée, un arbre, une télévision, une montre, un nanorobot, la flore intestinale, ou tout autre service en ligne, mais elles ont toutes le même but en commun : la captation du surplus comportemental. »

Sortir des GAFAM, c'est-à-dire ne plus avoir recours à leurs services, c'est les empêcher de faire de vous une machine à générer du « surplus comportemental ». Ce faisant, c'est un acte politique fort qui vous permet à la fois de ne plus être un e client e tout autant qu'une cible voire une victime de leur influence et de leur pouvoir.

Sources :
L'âge du capitalisme de surveillance, Shoshana Zuboff – Édition Zulma
Un capitalisme de surveillance, Shoshana Zuboff – Le Monde Diplomatique, janvier 2019 – https://lstu.fr/E7VbwDB_

AUDIENCES SANITAIRES, CHSCT ET CSA

Après une longue période lors de laquelle le CHSCTD 72 a été ignoré et tenu à distance en pleine crise sanitaire, en septembre 2020 la DASEN proposait des audiences sanitaires hebdomadaires. Nous en sommes à une 20aine effectuées. Toutes font l'objet d'un compte rendu et d'une analyse. Ce travail est consultable sur le site FSU (Audience sanitaire).

La FSU aurait évidemment préféré de plus fréquents CHSCT, qui ont l'avantage d'être contraignants pour l'administration, qui laissent des traces. Elle a pourtant décidé d'entrer dans le jeu proposé en imposant toutefois ses règles: pas d'échange direct, prise en note des réponses apportées aux questions posées, analyses à froid, publication sur le site.

Ce qui était probablement au départ une manière de contourner une instance officielle a ainsi permis de donner quelques informations utiles à nos collègues, voire à des parents et à des journalistes affrontés au silence officiel. En y regardant de plus près, dès mai 2020, alors que l'administration était encore sur une position de blocage, l'essentiel des exigences qui ont fini par s'imposer aujourd'hui étaient là, explicites. Hélas il aura fallu un an de battement... Entre temps le virus a largement circulé. **Ainsi le 11 mai 2020 nous adressons à la DSDEN une alerte pour Danger Grave et Imminent.** Parmi les interrogations, figuraient celles sur l'approvisionnement en masques et sur leurs niveaux de protection, sur les nettoyages de locaux et leur ventilation,

leur extension nécessaire, sur les difficultés d'application des gestes barrière notamment pour les AESH. Nous écrivions : "La seule voie qui permettrait de limiter les risques de contamination consisterait à tester systématiquement élèves et enseignants". L'arrivée des tests a été un leitmotiv des audiences, et le volume proposé a toujours été dérisoire relativement au nombre d'élèves et d'enseignant-es concernés.

Ces séances nous ont donné l'occasion d'entendre des affirmations absolues : **"Il n'y a pas eu de contaminations en interne dans les établissements scolaires, les contaminations sont toutes venues de l'extérieur". Pour entendre une semaine plus tard : "Une contamination interne est impossible à dépister" et quelques minutes plus tard encore : "Les enquêtes trouvent le plus souvent les sources de contamination". Pas facile de suivre...**

Bien souvent la réponse a été "Rien n'est prévu à ce propos, ce n'est pas de la compétence de la direction académique". Ces audiences ayant été chronophages, elles nous ont détournés à

certains égards d'autres champs importants de la santé, comme l'amiante, le radon ... Pour autant nous n'avons pas cessé, souvent de façon imbriquée avec la crise sanitaire, de relayer la souffrance intense vécue dans l'institution en général. Sans minimiser les causes liées aux manques de moyens, à la précarisation statutaire, au delà de la crise sanitaire se dessine, à longueur de remontées de fiches Santé Sécurité au Travail, une crise de l'Ecole perceptible sur le champ psycho social. C'est en ce sens que **nous proposons une démarche de recherche action à propos des Risques Psycho-Sociaux, en collaboration avec une équipe du CREN(*)**. C'est une façon aussi de créer de la continuité dans cet avenir de remplacement et de fusion des CHSCT dans les Comité Sociaux d'Administration (CSA). **C'est une manière d'éviter une dilution des questions de santé dans l'étendue des champs de gestion des CSA, qui seront installés fin 2022 à l'occasion des prochaines élections professionnelles de la fonction publique.**

(*)Centre de Recherche en Education de Nantes

GRETA POSTE AVANCÉ DU NON DROIT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Avec la mise en place de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les GRETA et les CFA ont subi de lourdes évolutions qui produisent des effets négatifs sur le statut et les conditions de travail de leurs personnels. **Analyse de la FSU72 à partir de réalités connues par sa délégation des personnels qui siège dans deux instances, le CCRAFCA (Conseil Consultatif Régional Académique de la Formation Continue des Adultes) et la CACC-CFC (Commission Académique Consultative Compétente à l'égard des Conseillers en Formation Continue (CACC-CFC).**

La quasi totalité des agent-e-s travaillant dans les GRETA sont des contractuel-les de droit privé. La volonté politique ministérielle, puis devenue régionale, n'a pas cessé de privilégier l'emploi contractuel contre le statut de la fonction publique. Ainsi, les professeur-es statutaires du public, intervenant par détachement dans les GRETA, autrefois majoritaires, sont aujourd'hui marginaux-les.

Nous sommes dans un univers où la syndicalisation est très faible et où toutes et tous les agent-e-s vivent la crainte d'être licencié-e-s.

Comme pour beaucoup de ces services publics dans lesquels éclate une maltraitance aux conséquences dramatiques, les GRETA (formation pour adulte) ont vécu en janvier 2020 une fusion douloureuse avec les CFA (formation par l'ap-

prentissage) causée par la mise en oeuvre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui ouvre le secteur de la formation continue des adultes au privé et met GRETA et CFA en concurrence avec des organismes privés.

La revue Alternatives Economiques titrait le 24 octobre 2019 « Fusion GRETA CFA publics : ça coince sur les heures de travail, 648 ou 810 ». Différences de statut et d'horaires, aussi de métiers, ces fusions au forceps, comme celles de l'ANPE et des assedic pour créer Pole emploi, viennent aggraver un univers précarisé. Les formateur-trices exprimaient déjà à l'époque la crainte d'une dégradation de leurs conditions de travail.

Le quotidien de ces agent-e-s ce sont des contraintes paradoxales très fortes : par exemple les conseillers ont en

charge un démarchage des entreprises pour financer les formations du GRETA. Mais en cas d'échec, les formations n'existent pas et les agent-e-s les plus précaires se voient licencier, directement parce que le conseiller aura échoué dans sa tâche ! **Cette responsabilité personnelle, non médiée, brutale, qui impacte gravement des pairs, des collègues, convoque une violence structurelle.** C'est toute la différence entre être payé à l'emploi et payé au grade. Travaille-t-on mieux sous le régime de l'emploi, comme nous l'assèment à longueur de média les ordonnateurs de la pensée néolibérale ?

L'exemple des GRETA vient confirmer, après France Télécom, La poste, Pôle Emploi... que non. Car la pression qui s'exerce en ces circonstances ne porte pas

vers le sens du métier. Elle en détourne même l'agent-e. Un contractuel sait bien qu'il ne joue pas son poste sur la qualité de ce qu'il fait, mais bien sur un jeu incertain d'offre et de demande qui permet à un employeur de lui imposer des conditions de travail au mépris de la réalité du terrain. C'est au fond sa soumission à des conditions dégradées qui conditionnent sa longévité dans l'emploi, pas la qualité d'implication dans sa fonction qui nécessiterait parfois, au contraire, de résister aux conditions qui surviennent.

Quand une hiérarchie demande l'impossible (faire plus avec moins selon le dogme néolibéral) à des travailleur-ses précarisé-e-s, les réponses sont de deux ordres : partir ou rester et subir. Dans les deux cas c'est inopérant du point de vue du service. Dans le premier la personne s'en va et tente de retrouver un équilibre ailleurs. Dans le second, parce que la démission est impossible, qu'il s'agisse de raisons objectives ou subjectives, la souffrance psycho sociale atteint un paroxysme qui peut conduire au suicide.

Il faut encore augmenter ce risque lorsqu'on considère l'exercice professionnel particulièrement difficile dans les GRETA. C'est dans ces structures qu'on trouve en grand nombre des élèves qui subissent leur orientation plutôt qu'ils ne la choisissent. C'est dans ces structures qu'il faut accompagner des élèves dans des parcours

particuliers, compliqués, personnalisés, élèves que les organismes de formation privés, eux, ne prennent pas et laissent sur le bord du chemin.

Comme tout acte pédagogique, il exige de l'invention, de l'adaptation à chaque jeune, un accommodement avec l'apprendre. Mais l'institution, là comme ailleurs dans le monde managérial, préfère modéliser les formations avec l'objectif de rendre les postes et les individus interchangeables. Et pour cause, quand les armes de l'employeur sont les démissions et les licenciements, il faut bien gérer les changements et turn-over qui vont avec.

On pourrait croire que cet univers est celui de l'entreprise privée, de la production en chaîne... Mais non. Nous sommes bien dans celui de l'Éducation Nationale. Ces agent-e-s contractuel-le-s sont inspecté-e-s par des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux. Ils et elles suivent une partie de leur formation dans le plan de formation Éducation Nationale. D'autres, même pilotées par l'Éducation Nationale, sont des formations formatées par l'entreprise. La perspective pédagogique n'est pas vue sous l'angle émancipateur mais sous celui d'un apprendre à s'adapter aux nouveaux postes, aux nouveaux emplois, en entreprise.

Le drame de la souffrance au travail n'a pas fini d'exister quand l'univers

proposé est maltraitant dans son organisation même. La qualité du service n'a pas fini de se dégrader quand les agent-e-s sont structurellement en insécurité d'emploi.

Il est encore temps de faire que le GRETA ne soit pas la prédiction de ce que pourrait devenir « l'Éducation Nationale dans son ensemble » dans quelques années. Il est encore temps pour les fonctionnaires d'honorer leur statut en se syndiquant, en défendant pied à pied leurs métiers, leur sens social, leur complexité, et en ne se laissant pas imposer des dominations professionnelles contre-productives et trop souvent funestes. Il est plus qu'urgent que les professionnels qui œuvrent dans les GRETA aujourd'hui accèdent au statut adapté à leurs fonctions et aux métiers de l'humain en général, qui nécessitent attention, soin, patience, temps, stabilité, expertise de haut niveau.

Cela tient en deux mots : « Fonction Publique » débarrassée des évolutions négatives de la Loi de Transformation de la Fonction Publique.

Nous évoquons ici une fonction publique du XXIème siècle. C'est d'ailleurs le titre de l'ouvrage de Gérard Aschieri et Anicet Le Pors réédité et actualisé ces jours-ci, que nous vous conseillons vivement de lire.



TÉLÉTRAVAIL. UNE RÉALITÉ NOUVELLE À APPRÉHENDER

Témoignage d'une syndicaliste SNU Pôle Emploi FSU

Profitant de l'expérience du travail à distance généralisé imposé par le confinement et d'une nouvelle attente des agents née de cet usage, la Direction Générale de Pôle emploi va proposer un nouvel accord sur le télétravail assoupli. La mise en place du télétravail est facilitée par le déploiement actuel de l'attribution à l'ensemble de son effectif d'un portable. A terme chaque agent aura son ordinateur portable.

Dans cette période particulière, le SNU-PE-FSU s'inquiète des risques de sacralisation du travail à distance, au détriment de celui effectué en agence ou structure. En effet, si le télétravail peut effectivement avoir certains avantages dans l'articulation vie professionnelle/vie personnelle des agent.es, il ne faut pas oublier nos usager.es qui doivent rester au centre de notre organisation collective du travail.

Il faut aussi avoir en tête qu'une bonne partie des travailleur-euses qui

ont apprécié le travail à distance, même contraint, l'ont considéré comme une manière de se protéger du monde extérieur et du Covid-19.

Le télétravail ne peut donc pas être la panacée des relations de travail mais doit s'intégrer dans une organisation du travail par l'acquisition de nouveaux droits, le maintien des collectifs et leurs garanties afférentes pour l'ensemble des personnels sans remise en cause de nos missions de service public ni éloignement supplémentaire des usager.es. Ainsi un agent pourra bénéficier de 2 jours de télétravail par semaine dans ce nouvel accord.

La généralisation du télétravail doit se faire dans un cadre

juste et équilibré pour toutes et tous. **Il est important de maintenir la cohésion des collectifs de travail, la solidarité entre agent-es, l'équilibre des charges de travail de chacun, les moments de convivialité mais également l'ensemble des temps d'échanges informels qui participent aussi à la professionnalisation et à la formation.**



LA LUTTE POUR LES LIBERTÉS DEPUIS SEPTEMBRE

Le sujet a été et reste d'ampleur. Liberté d'enseigner, Liberté des femmes, Liberté de manifester, Liberté de filmer, Liberté de se déplacer, Liberté de contester... Elles sont remises en cause.

Des combats contre Zemmour, la Loi sur la Sécurité Globale, le patriarcat, le racisme... jalonnent l'année avec pour moment d'unité forte le 12 juin dernier.

• Mardi 8 septembre une intersyndicale formée de FSU, CGT, Solidaires, UNEF et CNT se réunit et produit un communiqué de presse qui analyse la situation de rentrée et prévient des risques sur les libertés déjà perceptibles.

• Lundi 5 octobre à 18h devant la préfecture, en collaboration avec le collectif Réagir Pour la Démocratie, la FSU appelle à **une réaction forte contre les propos d'Eric Zemmour tenus le mercredi 30 septembre, traçant un lien direct entre "mineurs isolés" et "voleurs, violeurs et assassins"**. Ces propos illégaux sont complaisamment diffusés par Cnews et repris en boucle par les médias. Les métiers du journalisme sont mobilisés à cette occasion. Le processus d'hystérisation autour des thèmes de l'extrême droite connaît alors une étape nouvelle, qui n'a cessé de grandir encore depuis.

• Samedi 17 octobre, la FSU réagit à l'assassinat commis la veille sur Samuel Paty. Elle propose un texte adopté très rapidement par l'ensemble des organisations signataires. L'attention sera à son comble pendant la lecture du texte, la foule présente étant nombreuses, de même que les écharpes de nombreux élu-es de toutes tendances confondues. Il débute par « Un crime majeur a été commis », cite Aragon « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? » et se termine ainsi : « Ce que nous défendons, c'est une société de paix, d'intelligence collective, de refus des dominations et des injustices. »

• Toujours Samedi 17 octobre c'est aussi le jour où est instauré l'état d'urgence sanitaire qui impose un couvre-feu de 21h à 6h. Si rien n'interdit explicitement les rassemblements, on peut lire sur LégiFrance "les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public (...) mettant en présence de manière simultanée plus de six personnes, sont interdits." Vient ensuite une liste des exceptions, dans laquelle la mention des manifestations de type revendicatives n'apparaît pas explicitement. Ce flou, le

risque sanitaire perçu, tout cela va profondément limiter les réactions de rue, et de façon durable.

• Mardi 20 octobre à 18h, cette fois aux Jacobins, une deuxième manifestation est organisée autour de Samuel Paty. Elle pointe de façon plus précise des responsabilités et des liens importants à tirer. « L'émotion qui nous submerge aujourd'hui ne nous rend pas aveugles sur l'instrumentalisation qu'opère déjà l'extrême droite ». Le texte insiste sur la complexité des métiers d'éducation et d'enseignement, contradictoire avec l'attente simpliste du gouvernement de n'avoir à faire qu'à des exécutant-es. « Réduire les programmes aux fondamentaux du lire écrire compter et respecter autrui, dans **une pédagogie transmissive, est un enfermement qui ne permet pas de répondre aux débats qui traversent l'école, importés de la société. C'est parce qu'il n'a pas éludé cette complexité que Samuel Paty a perdu la vie** ».

• Vendredi 30 octobre débute le second confinement. Il faudra dès lors munir les manifestant-es d'attestations de déplacement pour ne pas les mettre en risque d'amende. Cela va encore faire peser plus de poids contre les formes de rassemblement.

• Mardi 17 Novembre à 18h un premier rassemblement contre la **Loi de Sécurité Globale (LSG)** se tient. C'est le premier d'une longue série, face à **un texte liberticide, grave, faisant entrer dans le paysage public le risque d'un état autoritaire, doté de moyens techniques donnant une efficacité inédite à la capacité de surveillance étatique de tous les individus, notamment en faisant lien entre le fichage, les images et la reconnaissance faciale.**

• Mardi 24 novembre, à 18h, le rassemblement contre la LSG gagne peu à peu de nombreuses organisations (106 organisations au niveau national, un peu moins de 40 en Sarthe), avec, en centre de gravité, la Ligue des Droits de

L'Homme. A cette occasion, les expressions obligent toutes les organisations à un intense travail d'écriture et de synthèse, dans lequel la FSU prend une part déterminante.

• Samedi 28 novembre 500000 manifestant-es défilent en France pour les libertés, contre la LSG. Le Mans, parti précocement dans la lutte est sur le rythme des mardis. L'absence de manifestation ce samedi-là en Sarthe a pu interroger celles et ceux qui n'auraient pas perçu la cause réelle de cela, loin d'être une faiblesse locale. Sur la place de la République, à Paris, dans la nuit du lundi 23 novembre, des demandeurs d'asile et des journalistes ont été tabassés par les forces de l'ordre. Les exactions criminelles de policiers, sur la personne du producteur de musique Michel Zecler, sont filmées, montrant l'utilité de ne pas interdire les pratiques de prise d'image de policiers, interdiction inscrite dans la LSG.

• les manifestation contre la LSG se succèdent alors, mobilisant à chaque fois quelques centaines de manifestantes déterminé-es, consent-es qu'ils et elles portent la voix de nombreux et nombreuses absent-es dans un contexte sanitaire très dissuasif. La FSU prendra toute sa place lors d'une série de manifestations : à 18h le Mardi 1er décembre, puis à 15h, les Samedis 5 décembre, 12 décembre, 19 décembre et 16 janvier. Le mouvement sarthois contre la LSG rejoint donc les samedis le 5 décembre.

• Samedi 30 janvier, après la trêve de fin d'année, la détermination ne faiblit pas et rassemble à 15h des manifestantes qui portent haut et fort les droits humains et les libertés.

• Samedi 6 mars (manifestation), et lundi 8 mars (grève), les citoyen-nes se mobilisent dans le cadre de la **journée internationale du droit des femmes**. Le collectif féministe sarthois, dans lequel la FSU joue un rôle important organise l'événement. Le samedi une manifestation conséquente défile.

• Mardi 16 mars 2021, à 14h à l'Université, la FSU accompagnera le rassemblement à l'initiative de l'UNEF sur **la défense des étudiant-es qui vivent terriblement la crise sanitaire**. Une convergence est organisée avec le collectif contre la LSG et les occupant-es du théâtre des Quinconces.

• Samedi 1er mai, dans la lignée des manifestations d'un nouveau type qui se déroulent depuis plusieurs mois, inté-

grant mouvement social et pratiques artistiques, **un village des luttes** est créé sur le parvis des Jacobins. La matinée aura un succès réel, associant prises de parole revendicatives et unitaires, musique, art dramatique, chants partagés...

• Samedi 12 juin, une **journée nationale contre les idées de l'extrême droite** rassemble une foule importante dans les rues du Mans. La manifestation n'ira pas à son terme sous

l'effet d'une intensité de chaleur imprévue. Chaque participant-e est là pour dénoncer l'hystérisation de l'espace public et médiatique autour des questions sécuritaires et xénophobes et pour porter les conditions d'un autre avenir. La culture y tient une place décisive, mise en acte lors de la manifestation. Le message central envoyé aux politiques, présent-es dans la manifestation, est celui d'une unité qui devient urgente eu égard aux échéances électorales à venir.

LES LUTTES POUR DÉFENDRE LES SALARIÉ-ES ET LA FONCTION PUBLIQUE EN PARTICULIER

Ce calendrier des luttes passées témoigne d'une activité fondamentale de la FSU au service des personnels. La question du travail, de ses conditions, des valeurs qui le fondent, mais aussi des salaires, notamment pour les catégories les plus mal rémunérées, est une lutte qui dépend, comme toutes les luttes, de mobilisations collectives par corporations, mais aussi en solidarités interprofessionnelles.

• Dès le début d'année, Jeudi 17 septembre la FSU, dans le cadre interprofessionnel, appelle à la grève et demande un plan de relance tout autre que celui du gouvernement. En effet ce dernier donne sans condition des aides aux grandes sociétés privées, sans contrepartie pour protéger les salarié-es menacé-es par les suppressions d'emploi. La manifestation dénonce les **régressions sociales, la pression sur les salaires, la fermeture de lits dans l'hôpital public**.

• Mardi 10 novembre l'appel à la grève de l'intersyndicale éducation exprime les **incohérences de gestion** coupables du gouvernement : « Pour affronter réellement ce virus nous voulons les moyens humains et matériels indispensables. C'est la condition pour que l'École reste ouverte sans que cela ne se traduise par des malades plus nombreux »... « L'impuissance actuelle à maîtriser le virus n'est pas une fatalité. Ce n'est pas l'impuissance de la science. C'est une impuissance à mettre au compte du ministre de l'Éducation Nationale. Par ses ordres et contre-ordres, il crée du désordre ». Le 10 sera un succès national en termes de grévistes et dès le 11, malgré quelques lâchers du ministre sur le lycée, les organisations commenceront à pointer le risque de laisser la décision d'organiser les enseignements en demi-groupes à l'initiative des chefs, établissements par établissements, entraînant la **production d'inégalités** qui sont effectives et très problématiques aujourd'hui.

• Mardi 26 janvier une grève intersyndicale éducation conteste vigoureusement le Grenelle du ministre, **pseudo**

revalorisation, très insuffisante en volume, et très inégalitaire. Pour les organisations engagées, cela vise en fait à **dégrader en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignant-es**, en conditionnant à un prétendu mérite des primes. Le statut de la fonction publique ne cesse d'être remis en cause, alors même qu'il est une condition essentielle de la laïcité au sens de l'indépendance vis à vis des pouvoirs (nécessité souvent travestie en "privilège" par les médias). Les organisations demandent la mise en œuvre d'une autre politique éducative que celle menée jusqu'alors par le Ministre de l'Éducation Nationale qui, en même temps qu'il crée les conditions d'une prospérité améliorée pour le privé,

• Jeudi 4 février devant les locaux de la Sécurité Sociale, une grève interprofessionnelle pour l'emploi, les salaires, la protection sociale et les services publics, rassemble encore plusieurs centaines de manifestant-es. La création d'une 5ème branche est un outil de **privatisation de l'ensemble de la Sécurité Sociale** en faisant entrer l'assuranciel dans la prise en charge de la dépendance. Par ailleurs cette dernière est absurdement cantonnée à la fin de vie quand chacun-e sait qu'elle peut hélas toucher aussi des jeunes.

• Mercredi 31 mars, aux Jacobins, la question des retraites est portée intersyndicalement, dont la FSU. **La précarité de nombreux-ses retraité-es est une réalité** liée au blocage des pensions, à une imposition encore augmentée et injuste, aggravée par la crise Covid. C'est aussi l'occasion de dire combien cette question des retraites est celle des générations futures.

• Mardi 6 avril l'intersyndicale, dont la FSU, appelle à une grève "Fonction Publique" et à un rassemblement à 17h30. Les **effets délétères de loi de Transformation de la Fonction Publique** y sont démontrés, tout particulièrement dans la territoriale et dans l'hospitalière. La mise en œuvre de la **fin du contrôle paritaire** sur les avancements, sur le mouvement dans l'éducation nationale, devient effective, plongeant la gestion des personnels dans l'**opacité et l'arbitraire hiérarchique**. La FSU rappelle l'importance essentielle des services publics dans l'égalité républicaine, à condition que



mène

une charge méthodique contre les métiers, les statuts, la gestion publique, les règles collectives de l'école publique. La situation est tout aussi dramatique à l'université, du côté des étudiant-es, comme du côté des personnels. **Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ne donne aucun moyen réel pour organiser une reprise des cours en présentiel**, qui permettrait d'accueillir l'ensemble des étudiant-e-s et des personnels tout en préservant la santé de toutes et tous.

l'égalité soit aussi effective à l'interne.

• Jeudi 8 avril la grève des AESH prévue, qui s'annonçait suivie, est percutée de plein fouet par le troisième confinement (entré en vigueur le samedi 3 avril) La Sarthe annulera et reportera. Le 3 juin sera la nouvelle date négociée nationalement et intersyndicalement.

• Vendredi 23 avril la FSU est présente dans la manifestation organisée par les occupant-es du théâtre des Quinconces, contre la **réforme de l'assurance chômage, réforme qui réduit drastiquement le nombre de bénéficiaires, et le niveau des indemnités**, portant **atteinte** di-

rectement **à l'existence des lieux de culture** en France.

• Mercredi 5 mai la FSU est à l'origine d'une invention qui contourne l'**interdiction des réunions syndicales** sur le temps de travail. Les rassemblements revendicatifs étant autorisés, elle organisera donc un **RISsemblement** devant la DSDEN. Les participant-es échangeront dans cette circonstance, sur les réalités des métiers et sur les manières de peser collectivement pour les faire évoluer positivement.

• Jeudi 3 juin la grève nationale intersyndicale des AESH, reportée depuis le 8 avril, rassemble un nombre im-

portant d'AESH (pour l'essentiel à la FSU), mais aussi d'enseignant-es. Le temps ne sera pas de la partie, mais l'action, débutée dès le matin, pour dénoncer le scandale du mépris et de la maltraitance que vit cette profession au sein du service public, restera mobilisatrice sur l'après-midi.

• Mardi 15 juin la FSU appelle, avec d'autres, à une journée de mobilisation nationale pour défendre la fonction publique. Les territoriaux et la Fonction Publique Hospitalière constitueront l'essentiel des présent-es, l'application des 1607h se traduisant par des remises en causes inacceptables des temps de travail et de congé.

LUTTES POUR UN MONDE D'APRÈS DIGNE SOCIALEMENT ET CLIMATIQUEMENT

Démarche articulant le combat social et celui du climat, le Plus Jamais Ça a pris corps à plusieurs reprises dans l'année. Un enjeu d'avenir!

Dès les 4, 5 et 6 septembre la FSU est présente sur l'université DéTerre à la Chapelle Saint Aubin. Ce camp climat, porté par Alternatiba, Green Peace, ANV COP 21 a pour objectif de promouvoir des alternatives et d'échanger autour de thèmes liés à l'écologie et aux problématiques sociales. La FSU y intervient pour appeler à se fédérer autour de la démarche Plus Jamais Ça.

• Samedi 26 septembre la FSU participe à l'organisation, sur la place de la République, d'une chaîne humaine et

d'ateliers de discussion autour du social et du climat. L'initiative est co-organisée avec alternatiba, Green Peace, ATTAC, ... dans le cadre du Plus Jamais Ça et de son collectif local

• Dimanche 28 mars, à l'initiative d'ATTAC dont la FSU est partie prenante, une manifestation exige une mise en oeuvre réelle de la justice climatique. Les contradictions de Macron sont dénoncées : **le "sans filtre" qu'il promet quant à l'application des préconisations de la convention citoyenne sont éclairées d'un "cent**

philtres" (magiques), pour caractériser les démissions du gouvernement à imposer au secteur économique des conditions sociales et climatiques.

• Dimanche 9 mai le collectif Plus Jamais Ça appelle dans toute la France à des marches climatiques. Voir en fin de bulletin l'été PJC.



LA LUTTE CONTRE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHOMAGE

Cette lutte va s'incarner dans l'occupation du théâtre des Quinconces pendant des semaines, à partir du 15 mars. Le lieu va devenir un espace de rencontres et d'inventions croisant syndicalisme et arts. Les liens tissés se poursuivent même si l'occupation a cessé. Par ailleurs cette lutte a produit une belle victoire, puisque le Conseil d'État vient de suspendre cette réforme qui devait entrer en vigueur le 1er juillet suite aux recours déposés par les organisations syndicales dont la FSU. C'est un sérieux revers pour le gouvernement, qui est repris du point de vue juridique sur une contradiction manifeste entre l'objectif qu'il annonce d'intérêt général de la loi et son effet prévisible, en l'état actuel du marché du travail, qui pénalisera les bénéficiaires de l'assurance chômage. Le Conseil d'Etat demande en quelque sorte au gouvernement de ne pas mentir... Et de rester logique.

• Samedi 5 décembre à 14h un premier rassemblement a lieu contre la réforme de l'assurance chômage, faisant lien avec la mobilisation contre la LSG qui débute à 15h.

• Lundi 15 mars 2021 à 14h, dans un contexte où la culture est la cible d'une interdiction



réunion d'où sortira le projet d'occuper le théâtre des Quinconces. Elle se positionne dès le début en soutien impliqué

à la démarche. L'occupation débutera dans la foulée.

très longue d'exercer ses fonctions au motif qu'elle ne serait pas essentielle, une première réunion des "gens de culture", rassemblant des intermittents du spectacle et plus largement des précaires se tient à la Fonderie. **La FSU est là pour cette toute première**

• Vendredi 14 mai, nouvelle manifestation contre la réforme de l'assurance chômage, à l'initiative des occupant-es. La venue du chanteur HK fait se déplacer plusieurs centaines de personnes

dans un contexte de weekend long peu propice à la mobilisation. Ambiance évidemment déterminée et dynamique qui marquera les esprits.

• Samedi 22 mai 2021 les occupant-es du théâtre des Quinconces appellent à manifester une nouvelle fois contre la réforme de l'assurance chômage. Cela s'inscrit dans une mobilisation nationale pour la sécurité sociale, menacée par la création d'une 5ème branche. La FSU pèse pour que le lien entre les enjeux soit fait, tout cela faisant partie de la protection sociale.

LE COMBAT POUR LA PAIX

Le collectif pour la paix 72, dont fait partie la FSU, exerce une vigilance incessante pour rappeler combien la paix est fragile. La situation réservée à la Palestine participe des dangers qui planent sur les relations internationales.

- Samedi 19 septembre, dans le cadre de la journée internationale pour la paix, au sein du collectif 72 pour la paix, la FSU participe à un rassemblement sur la place de la République. Elle fera un plaidoyer pour l'éducation à la paix, en soulignant l'incompatibilité de cette dernière avec des pratiques éducatives, scientifiques, dictées, imposées de façon univoque par un gouvernement.
- Samedi 30 janvier, à 14h, un rassemble-

ment porté par **le collectif 72 pour la paix, demande la ratification française (toujours pas actée) du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)**



entré en vigueur le 22 janvier 2021.

- Samedi 15 mai 2021 c'est aussi l'occasion de manifester pour la Palestine qui subit la politique d'extrême droite de

l'état israélien. **La FSU est là aux côtés de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) pour contester l'interdiction de manifester imposée par le gouvernement.**

- Samedi 22 mai, à la suite de la manifestation pour défendre la sécurité sociale, une nouvelle manifestation de soutien à la Palestine se déroule.

LUTTE AU LYCÉE TOUCHARD CONTRE L'ARBITRAIRE ET L'AUTORITARISME.

Depuis de nombreuses années les méthodes managériales du proviseur du lycée Gabriel Touchard, au Mans,, rendent la vie impossible de toute la communauté scolaire. Le 11 mai 23 élèves reçoivent un courrier leur interdisant l'accès au lycée et leur conseillant de trouver un autre établissement pour participation à un blocus à l'entrée du lycée. Deux jours plus tard c'est un professeur qui est inquiet et pour lequel le chef demande au recteur une mesure disciplinaire. Le collègue est accusé à tort et sans preuve d'avoir soutenu les élèves dans leur blocus. La FSU écrira un courrier circonstancié à la DASEN demandant la relaxe des élèves. Un autre au recteur pour dénoncer les pratiques illégales et violentes du proviseur. Ces courriers recueilleront la signature de toutes les organisations syndicales sans exception ainsi que des parents. La suite c'est un silence approuvateur de l'institution. Le proviseur du lycée Touchard serait-il intouchable? A suivre ...

- Mercredi 12 mai, une manifestation nombreuse et spontanée se constitue dès 8h devant les grilles d'entrée. Elèves, parents, enseignant-es... Des élèves du lycée Touchard sont en effet menacés par le proviseur d'exclusion définitive, en dehors de toute légalité, pour avoir participé à un blocus, comme dans

beaucoup d'autres lieux, dénonçant les conditions désastreuses de passage du bac. La FSU participe à la structuration du mouvement, parti du terrain, pour soutenir ces élèves. **L'absence de réponse à ses courriers démontre un soutien hiérarchique absolu, malgré la connaissance de dysfonc-**

tionnements majeurs.

- Samedi 15 mai 2021, aux Jacobins, un rassemblement dénoncera, dans la lignée de ce qui se passe au lycée Touchard, des formes de répression des élèves (en particulier les internes) qui ont aussi eu lieu au lycée Bellevue.

LAÏCITÉ. ACTION DE LA FSU DANS LE COMITÉ DE VIGILANCE LAÏQUE.

L'Ouest terre de mission avec l'implantation de l'ICO au Mans, crucifix dans les salles de passation du BAC, rapport Obin... l'enjeu laïque est objet de récupération et d'affaiblissement qui nécessite réaction forte.

Le 17 janvier dernier la FSU publiait un communiqué (cf Site FSU72) suite à l'annonce de l'installation au Mans de l'Institut Catholique de l'Ouest, abusivement appelé Université Catholique. Tout au long de l'année le comité de vigilance laïque a travaillé sur ce sujet, rencontrant le maire du Mans, les députés M Karamanli et S Tolmont en trois entretiens distincts. Le comité a réaffirmé aux élu-es la nature problématique de cet Institut qui se présente comme une offre de plus, complémentaire à l'Université publique.

Le comité a rappelé qu'il est directement lié au Vatican par sa convention collective, et parmi ses responsables on trouve de fervents défenseurs de la manif pour tous... D'autres Instituts Catholiques sont des Etablissements d'Enseignement Supérieur privé d'Intérêt Général. L'ICO n'en est pas un et ne fait donc pas cet report vers l'intérêt général. **Un col-**

loque sur "Université et laïcité" est actuellement en construction par le CVL.

Le 5 juin dernier la FSU a réagi très vite par un communiqué (cf site FSU72) à l'annonce que des épreuves du Baccalauréat se dérouleraient dans des établissements privés. Pour la FSU il est inacceptable d'imposer à des candidates un univers religieux (crucifix, affichage, mobilier...), alors même qu'ils et elles ont fait le choix de l'enseignement laïque. **La réponse du recteur s'appuie sur un pragmatisme (besoin de locaux) qui balaie l'impératif laïque.** Pourtant, il était possible de réquisitionner des salles, qui si elles n'étaient pas scolaire, auraient été publiques.

Ces complaisances des pouvoirs publics à l'égard des cultes n'empêchent pas le ministre de brandir le rapport Obin, sorti le 14 mai dernier, comme outil de pro-

motion de la laïcité, ou plutôt de sa laïcité.

Ce document fixe l'organisation de formations à venir des personnels de l'Éducation nationale à la laïcité et aux valeurs de la République. De fait ce texte se contente, à longueur de pages, de désigner les adversaires à combattre : l'antiracisme militant, les « promoteurs » d'une laïcité qui « serait issue d'un compromis que la République devrait passer avec l'Islam ». Il s'appuie sur des fantasmes nauséabonds à l'appui de l'idéologie réactionnaire du ministre et du gouvernement.



ONVEUT DE L'ACTION... SOCIALE !

Par Jeffrey Gaylord Remaud, co-secrétaire SNES-FSU, nouveau représentant à la SRIAS (Sections régionales interministérielles d'action sociale) au titre de la FSU.

L'action sociale c'est, a fortiori dans ce contexte socio-économique difficile, primordial !

C'est ce qui nous permet de faire société, de lutter contre les perversions d'un système individualiste dans lequel chaque individu est un concurrent potentiel et ce qui nous invite à être au contraire des « socii » au sens latin du terme, c'est à dire à être des « alliés », autrement dit à nous entraider.

Cependant, alors que, comme dans tant d'autres sujets (tels que la formation ou la médecine du travail...), l'état est un bien mauvais employeur, en n'accordant pas les moyens financiers et humains suffisants et en ne s'acquittant pas correctement de ce qu'il devrait faire, il convient de définir ce que nous attendons de l'action sociale.

L'action sociale, ce n'est pas, enfin ce ne devrait pas être seulement et simplement, le fait, par différents dispositifs, d'essayer de corriger les inégalités, de soutenir les plus fragiles... Cette action là a des relents de paternalisme...

Évidemment, il ne s'agit pas d'en réclamer la suppression, bien au contraire mais de ne jamais perdre de vue que ce sont justement ces inégalités, ces injustices sociales qu'il faut en tout premier lieu combattre et faire disparaître et c'est ce que porte la FSU.

L'action sociale, ne saurait être, ne peut pas se résumer, également comme le portent certaines organisations syndicales, à un simple salaire différé, « les équivalents sociaux de la

richesse » comme l'expliquait l'admirable Jacques Baptiste André Godin. Vous avez un salaire méprisable mais vous avez d'autres avantages, entend-on parfois dans certaines filières professionnelles et notamment parfois un bon « C. E. » (comité d'entreprise)... Vous savez, cette entité, conquise par la lutte des travailleurs du front populaire et de la Libération que certain-e-s voudraient résumer à une entité qui vous délivrerait des billets à tarif réduit pour aller voir des spectacles sur glace, découvrir un parc d'attraction ou une semaine dans une contrée ensoleillée dont le salarier fatigué ne découvrira que la piscine à remous...

Entendons-nous bien, ce salarié a bien le droit de goûter à un repos bien mérité, puisque c'est par le fruit de son travail, par sa productivité que les richesses sont en réalité créées. Néanmoins, c'est faire bien peu de cas de ses désirs, de ses capacités...

que de l'infantiliser ainsi en le cantonnant à de simples aspirations consuméristes.



Car l'action sociale peut aussi être un outil d'émancipation des travailleur-ses ! En effet, c'est par l'action sociale et une fois les difficultés matérielles de tous ordres (garde d'en-

fant, logement, restauration, handicap...) levées qu'il lui est alors possible de se tourner vers des besoins culturels pour s'accomplir, s'épanouir en tant qu'être humain, social et pensant ! **Or, qui est mieux à même de pouvoir cerner ces besoins, de pouvoir déterminer quelles offres proposer si ce ne sont d'autres travailleur-ses !**

Voilà pourquoi, à l'image de ce qui se fait

- dans la fonction publique hospitalière avec le CGOS (Comité de gestion des œuvres sociales des établissements hospitaliers publics, avec 1,5 % de la masse salariale)

- ou dans les Industries Électriques et Gazières avec la CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales avec 1 % des recettes d'exploitation de la branche hors taxe en France),

il serait bon que la gestion de l'action sociale des agents de la fonction publique soit renforcée, améliorée, accrue afin que tou-te-s en aient connaissance et y aient accès; car combien connaissent son existence et celle des prestations des SRIAS créées en 1995?

Mais au delà de cette amélioration, il faudrait également qu'elle soient confiée totalement en gestion aux seules organisations syndicales représentatives, et non de façon partagée avec l'administration comme c'est le cas aujourd'hui !

25ÈME HEURE

L'organisation de "la 25ème heure" ne sera plus programmée par l'association éponyme. Pour la FSU la mise à distance du tissu associatif dans le salon du livre constitue une rupture définitive avec l'idée originelle née en 1977.

L'organisation de "la 25ème heure" était jusqu'à présent assumée par l'association "la 25ème heure". Deux salariées assuraient la programmation des autrices et auteurs. Le choix municipal (ou du maire?) vient de se porter vers une nouvelle orientation du salon du livre du Mans, qui verra la programmation des auteurs et autrices confiée à une direction artistique, recrutée expressément pour cela sous la tutelle directe du maire. Un forum des associations, village associatif ou journée des associations verrait le jour sur une autre date, potentiellement au printemps, et sous la "bannière des solidarités".

L'émoi est grand chez les historiques de cette grande histoire des 24h du Livre, ainsi que chez les petits autrices et éditeur-trices, qui participaient. C'est une rupture avec l'histoire de cette aventure qui commence par la création de "lire et vivre" en 1977 peu après l'élection du maire communiste Robert Jarry. La direction et les salariées de l'association "la 25ème heure", réduites à un rôle logistique, dans des conditions humaines difficiles, viennent de démissionner.

Pour la FSU72, en séparant le salon du livre du forum associatif, on isole l'art tout autant que l'associatif.

Cette rencontre entre le mouvement des idées, des solidarités, de l'enfance et les auteurs et autrices a été une ambition initiale inspirée par les méthodes d'éducation populaire, d'éducation nouvelle. La charte est explicite : « ...accès à la culture de l'écrit sous toutes ses formes...relation entre différents partenaires...démocratisation de la culture par le livre... ».

Et de fait ce sont des associations qui ont invité Pierre Mauroy, Henry Alleg, Stéphane Hessel, Lucie Aubrac... Ont-elles fait de mauvais choix ? Petits et grands éditeur-trices n'ont-ils pas tou-tes des livres à offrir

au public. Quant aux auteurs locaux, pourquoi n'auraient-ils pas leur place au milieu des écrivains en général ? Les décisions prises, arbitraires, semblent trahir l'idée première de ce salon du livre qui avait sa personnalité, son originalité, son humanisme, même si une évolution



lente lui avait fait déjà s'écarter de l'idée de départ.

Que poursuit le maire du Mans en voulant uniquement un « salon d'auteurs » ? Un courrier interpellant le conseil municipal est à l'écriture. A suivre.

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

DU 24 AU 28 AOÛT 2021

RENDEZ-VOUS À NANTES POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET DES SOLIDARITÉS !

MERCREDI 25 AOÛT 17H

RÉUNION PLÉNIÈRE DANS LE CADRE DE "PLUS JAMAIS ÇA" À NANTES

en présence des "têtes d'affiche" des organisations de PJC qui marquera la rentrée sociale

<https://ue2021.org>

LA FSU EN INTERNE

RELOGEMENT DES SYNDICATS SARTHOIS, DONT LA FSU

La ville du Mans a décidé de faire évoluer le Palais de Congrès jugé obsolète. Ce chantier d'ampleur va nécessiter la destruction de l'actuelle maison des associations, comprenant la rotonde et les locaux qui abritent l'essentiel des syndicats.

Le projet est passé en conseil municipal le 24 juin. Le choix du projet architectural sera arrêté en Avril 2022. Cela suppose un relogement des syndicats à l'automne 2023. La proposition de relogement des syndicats se situe rue de la Grande Maison dans les anciens locaux EDF (ENEDIS), quartier Libération. Ces

locaux seront refaits et s'étendent sur 2500 m². L'estimation actuelle de la surface utilisée par l'ensemble des organisations serait de 1800 m².

La FSU voit positivement le fait de rejoindre les autres organisations. Sa "mise à l'écart" d'abord rue Paul Ligneul puis place d'Alger était la conséquence d'un manque de place lorsque suite à la scission de la FEN, en 1992, elle a dû quitter les locaux impasse Armand Saffray. Point négatif : la nouvelle adresse invisibilise dans des rues secondaires les organisations syndicales. Affaire à suivre, donc, et rapidement.



CONGRÈS

Le prochain congrès national FSU aura lieu du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2022.

Un congrès national est un moment important dans la vie fédérale, c'est un temps de délibération collective, de synthèse des points de vue et d'orientation. Cette échéance en conditionne d'autres et notamment

celles des congrès départementaux. En Sarthe il aura lieu les lundi 13 et mardi 14 décembre 2021.

Toute adhérente, tout adhérent, à jour de cotation d'un des 26 syndicats de la FSU, est invité-e à participer.

Le syndicalisme de lutte et de transformation sociale qui est l'ADN de

la FSU ne se fera pas sans vous, pas sans nous.

Retenons cette date dans nos agendas, et faisons vivre cet espace démocratique en participant.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

DE LA FSU 72

LES LUNDI 13 ET MARDI 14 DÉCEMBRE 2021